

# Communiqué

## Le label « Commune en santé » attribué à la Ville de Lausanne

**Symbole de l'engagement pour la promotion de la santé de ses habitant·e·s, la Ville de Lausanne vient d'obtenir les trois étoiles du label « Commune en santé », remis par Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique. Un label global dont la finalité est l'amélioration de la qualité de vie de la population.**

La Ville de Lausanne est fière d'avoir obtenu ce mercredi 27 janvier le label « Commune en santé » qui représente une reconnaissance officielle de l'action quotidienne des autorités ainsi que de ses partenaires associatifs et institutionnels en faveur de la qualité de vie de la population.

De la politique communale à l'offre de loisirs, en passant par la qualité des espaces publics, la Ville de Lausanne et ses partenaires œuvrent en effet dans de multiples domaines et à plusieurs niveaux pour promouvoir la santé de sa population. Aujourd'hui, Lausanne est la première ville de Suisse de plus de 100'000 habitant·e·s à être labellisée « Commune en santé ». Avec la validation de 79 macro-catégories de mesures, elles-mêmes regroupant près de 250 sous-mesures déjà réalisées en matière de promotion de la santé et prévention, Lausanne démontre une couverture globale et transversale des enjeux socio-sanitaires. La Ville se distingue tout particulièrement par ses politiques communales variées et innovantes, telles que sa politique agricole urbaine et le plan de restauration collective durable qui encouragent une alimentation équilibrée et locale, le programme « Perturbateurs endocriniens : de la sensibilisation à l'action », ou encore la campagne de prévention et d'éducation contre le harcèlement de rue. Les actions en faveur des seniors et des enfants ainsi que les programmes de promotion de l'activité physique méritent également d'être mentionnées.

De plus, en inventoriant les démarches en cours, ce label a permis de reconnaître l'ancrage et le caractère durable de l'engagement de la Commune pour la promotion de la santé, et de poser les bases de la future stratégie y relative. La Ville de Lausanne s'associe aux recommandations émanant du comité de labellisation et de la coordination vaudoise de « Commune en santé », notamment sur l'attention particulière à porter aux questions de santé mentale et aux publics vulnérables, ou encore à l'encouragement à des modes de vie et des environnements sains. Elle en fera des axes importants de sa stratégie.

### Valoriser et aller plus loin grâce à un label romand

Développé par Promotion Santé Valais, le label est également proposé aux communes vaudoises, jurassiennes, genevoises et fribourgeoises. Dans le canton de Vaud, le projet est mené par le Centre universitaire de médecine générale et santé publique – Unisanté – à Lausanne. En matière de promotion de la santé et de prévention, Unisanté a reçu mandat de la Direction générale de la santé de proposer à la population vaudoise une large palette d'outils pour lui permettre d'améliorer durablement sa santé. Réévalué tous les trois ans, le label « Commune en santé » vise le progrès continu et la montée en puissance des communes en matière de promotion de la santé.

En adhérant à la démarche, tout le monde est gagnant, autorités communales et habitant·e·s. Les concitoyennes et concitoyens bénéficient d'une meilleure information et valorisation des actions déjà entreprises et d'un message fort en faveur de la promotion de leur santé. La Ville de Lausanne peut, quant à elle, désormais compter sur tout un réseau d'expertise, de soutien et d'information dans ce secteur.

Pour rappel, ce label s'ajoute à la certification « ville active » (Global active city) obtenue en 2019. Elle salue la politique mise en œuvre par la Municipalité en matière d'encouragement et de promotion de la santé, en particulier par la pratique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous. En octobre dernier, Lausanne a également reçu le prix « Qualité de vie » de la Fondation Dalle Molle pour l'étude interdisciplinaire « Métasanté », qui s'inscrit dans le cadre du projet Métamorphose. Il s'agit de mesurer l'impact d'un aménagement urbain favorisant l'activité physique dans le futur écoquartier des Plaines-du-Loup sur la santé de la population.

Finalement, la situation sanitaire due à la Covid-19 met plus que jamais en lumière le rôle des Communes en faveur de la promotion de la santé et l'importance d'une couverture globale et transversale des actions dans des domaines-clés tels que la cohésion, la qualité de vie et l'approvisionnement de proximité.

La Municipalité de Lausanne

Plus d'informations sur [www.lausanne.ch/promotion-sante](http://www.lausanne.ch/promotion-sante) et [www.labelcommunesante.ch](http://www.labelcommunesante.ch)

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, Syndic de la Ville de Lausanne (Global Active City), + 41 21 315 22 00
- Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture (Commune en santé et promotion de la santé), +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85
- Myriam Pasche, co-cheffe du Département promotion de la santé et préventions – Unisanté, +41 21 623 37 04, [myriam.pasche@unisante.ch](mailto:myriam.pasche@unisante.ch)
- Delphine Amstutz, coordinatrice vaudoise du label « Commune en santé » – Unisanté, +41 21 545 10 36, [delphine.amstutz@unisante.ch](mailto:delphine.amstutz@unisante.ch)